

PANORAMA 2024

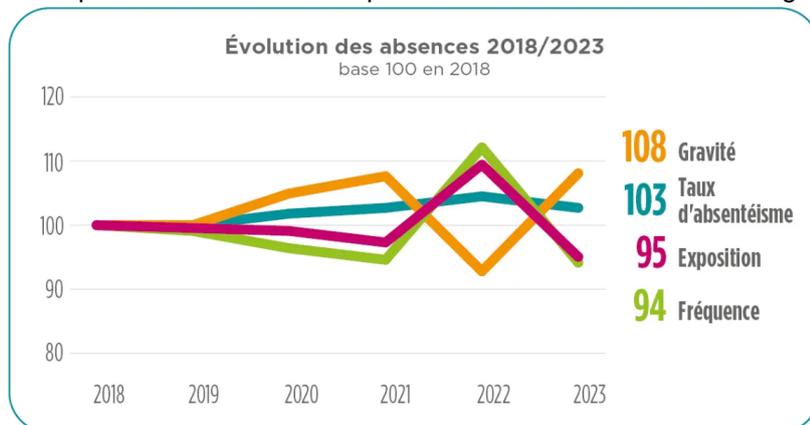
NOUVELLE ÉDITION D'UNE PUBLICATION DE RÉFÉRENCE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET SANTÉ DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS

Avec une progression à la hausse de 16% du taux d'absentéisme observée sur les 10 dernières années, portée par la hausse continue de la durée des arrêts, la gravité s'impose comme l'enjeu majeur des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales en 2023.

Alors que le Salon des Maires et des collectivités Locales ouvrira bientôt ses portes (19 – 21 novembre), Relyens, acteur de référence du management des risques en Europe auprès des acteurs de l'intérêt général, partage sa vision des absences pour raison de santé au sein des collectivités territoriales et rappelle l'importance d'une prévention efficace pour maintenir la qualité de vie au travail et la santé des agents. A travers la nouvelle édition de son étude annuelle « Panorama 2024 – Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales », Relyens livre une analyse fine des tendances structurelles observées sur les absences pour raison de santé.

Une hausse continue de la gravité des absences au travail pour raison de santé depuis 10 ans

Cette publication réalisée d'après les données de 455 000 agents, répartis dans 15 000 collectivités territoriales, repose sur un panel solide et rend compte d'une année 2023 marquée par un retour aux tendances avant Covid-19.



Le retour aux tendances structurelles est marqué par une baisse de la fréquence (nombre d'arrêts) et de l'exposition des agents territoriaux, mais une **hausse de la gravité qui progresse de 27%, de 40 à 51 jours en moyenne.**

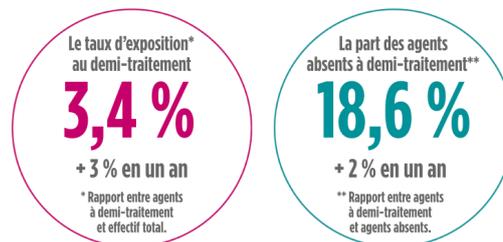
Les agents territoriaux ne sont pas plus absents, ni plus souvent mais pour des durées d'absences plus longues et cela depuis 2018. Une tendance qui s'observe sur plusieurs natures d'arrêts : arrêts longue durée (+3%), accident du travail (8%) mais **surtout en maladie ordinaire (+14%).**

La hausse de la gravité reste portée principalement par le vieillissement de la population active des collectivités, sur des métiers considérés comme pénibles et exercés dans des conditions relativement contraintes.

Le contrat de prévoyance, une garantie de protection bientôt rendue obligatoire pour les agents

Plus l'arrêt de travail est long, plus l'**impact financier est important pour la collectivité** (enjeu de l'assurance statutaire – CP Livre blanc) et **pour l'agent lui-même puisque celui-ci passe en demi-traitement**¹.

Un changement de statut qui implique une perte de revenu susceptible de générer une situation de précarité. Or, la hausse de la gravité s'accompagne nécessairement d'une **augmentation des périodes d'absences en demi-traitement**. Le **taux d'exposition² a ainsi progressé de 3% entre 2022 et 2023 pour atteindre les 3,4%**.



Ce phénomène, en constante augmentation dans la population territoriale, positionne dès lors **la protection sociale complémentaire des agents comme un enjeu incontournable**.

Alors que 80% des collectivités territoriales proposent d'ores et déjà un contrat de prévoyance à leurs agents, elles devront bientôt toutes s'y conformer avec l'**application de la réforme et du Décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (déjà en vigueur)**.

Face à la croissance de la sinistralité des arrêts pour raison de santé, les employeurs se mobilisent pour promouvoir l'employabilité durable de leurs agents et progresser sur le déploiement d'actions de prévention.

Une enquête inédite³ pour mesurer la place de la prévention et anticiper l'usure professionnelle des agents

La prévention de l'usure professionnelle est un enjeu majeur pour les collectivités, en raison de la pénibilité des métiers exercés souvent en milieu contraint, l'avancée en âge des agents de la fonction publique territoriale et le recul de l'âge de départ à la retraite.

En 2024, **Relyens lance sa première enquête sur la prévention de l'usure professionnelle**. Une enquête réalisée auprès de **600 DRH et Directeurs issus de 350 collectivités territoriales** qui vise à identifier et comprendre les actions qui ont le plus d'impact sur la prévention de l'usure professionnelle.

Cette enquête révèle :

- ⇒ **Une hausse de + de 53% des actions au sein des collectivités** sur les 5 dernières années,
- ⇒ **Une augmentation motivée à 40,2% par la demande des acteurs de la prévention**, sociaux et des personnels,
- ⇒ **La mise en place au cours des 2 dernières années d'entretien individuel pour 95,3%** des DRH consultés,
- ⇒ **Un plan d'action de prévention mesuré par 47,7%** d'entre eux.

On constate que la place de la prévention augmente lorsque la demande émane des acteurs eux-mêmes. Ainsi, une volonté de la direction (élus, DG / DRH), des acteurs en place et bien évidemment des agents, permet d'optimiser l'efficacité d'un plan de prévention au sein d'une collectivité.

« Pour anticiper les signaux faibles liés aux problèmes de santé des agents, il est nécessaire d'agir tout au long de leur carrière tant au niveau collectif qu'individuel. Cela signifie : identifier les métiers ou poste à risque important d'usure professionnelle et opérer un suivi individuel des agents face à ces risques. Avec son expertise en management du risque RH, Relyens, accompagne les collectivités territoriales sur une trajectoire de long terme autour de l'analyse, l'anticipation, la prévention et la réparation de leurs risques. À travers cette nouvelle édition du Panorama, nous poursuivons notre objectif d'accompagner la nécessaire mise en œuvre de réelles politiques RH au service des collectivités, de leur organisation et du bien-être de leurs agents, afin

¹ Rapport entre agents à demi-traitement et effectif total.

² Rapport entre agents à demi-traitement et agents absents.

³ [Enquête réalisée sur 600 DRH et Directeurs issus de 350 collectivités territoriales et 250 établissements de soins.](#)

de sécuriser et de garantir la continuité des missions d'intérêt général, » souligne **Sylvie Bureau-Nech**, Directrice exécutive Marché des Acteurs Territoriaux chez Relyens.

Pour aller plus loin → Retrouvez l'ensemble des résultats du panorama [ICI](#)

MÉTHODOLOGIE

- La population concernée par l'étude regroupe un échantillon de 455 000 agents CNRACL répartis dans 15 160 collectivités territoriales, pour toutes les natures d'absences au travail pour raison de santé (maladie ordinaire, maternité, longue maladie/longue durée et accident du travail). Le champ d'étude est constitué de l'ensemble des arrêts de travail déclarés entre 2018 et 2023. Les indicateurs 2023 sont calculés en mai 2024 et sont représentatifs d'une tendance à cette date.

À propos de Relyens

Chez Relyens, nous sommes bien plus qu'Assureur, nous sommes Risk Manager. Piloter, prévenir les risques et les assurer, c'est notre engagement pour protéger plus efficacement les acteurs du soin et des territoires, en Europe. À leurs côtés, nous agissons et innovons en faveur d'un service d'intérêt général toujours plus sûr, pour tous. Nous anticipons aujourd'hui pour protéger demain. En tant qu'Entreprise à mission, nous plaçons la durabilité au cœur de notre action, notamment en déployant une stratégie d'investissement socialement responsable avec 2,3 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Signataire des PRI – Principles for Responsible Investment depuis 2021, Relyens a remporté en 2023 le « Prix de la meilleure gouvernance en faveur du déploiement de la raison d'être » des Couronnes Instist Invest 2023 de l'AGEFI et a obtenu le Label Transparence en matière de gestion et de communication financières.

www.relyens.eu / Twitter : @Relyens / LinkedIn : Relyens

Contacts presse

Agence Ekno :

Clara Boudinaud : 06.03.08.30.99 – clara.boudinaud@ekno.fr
Raphaëlle Genin-Martinez : 07.75.28.40.76 – raphaelle.genin-martinez@ekno.fr